

je vous prie de vouloir bien publier ma guérison dans votre *Messenger* afin que la dévotion à cette grande sainte se répande davantage.

PHILOMÈNE DUBÉ, épouse de Clovis Gagné.

RIMOUSKI.— Soulagement immédiat dans deux maladies souffrantes après avoir fait la promesse de faire publier dans le *Messenger* cette protection visible de sainte Anne.

Une abonnée.

ST-FABIEN.— Mon petit garçon âgé de huit ans, a été atteint d'un mal d'yeux dangereux, nous avons eu pendant longtemps les soins du médecin, mais sans aucun succès. J'ai commencé alors à invoquer sainte Anne en faisant plusieurs neuvaines et en lui promettant de faire publier dans le *Messenger* la guérison de mon enfant si elle daignait me l'accorder. Grâce à la sainte protection de cette bonne mère, il a été guéri ; après trois mois et demi de maladie il a repris sa classe.

Je remercie de toute mon âme cette grande sainte et je la supplie de nouveau de m'obtenir la guérison d'une nouvelle maladie.

Mme. M. B.

QUÉBEC, 5 avril 1885.— Révérend Monsieur,— Ayant promis de publier une relation détaillée d'un double miracle dont j'ai été favorisé de la part de la grande thaumaturge du Canada, il y a quatre à cinq ans, je m'acquitte aujourd'hui avec reconnaissance de cette double promesse.

En premier lieu, je fus guéri d'une hernie que je portais depuis plus de trente ans et qui me fatiguait beaucoup dans les chaleurs vu que la position dans laquelle je me trouvais demandait que je me donnasse beaucoup d'exercice. Je demandai cette guérison à la bonne sainte Anne comme un signe que je faisais la volonté de Dieu dans le